

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

LaGrappe : une nouvelle vitrine pour l'ESS

LaGrappe est un projet collaboratif qui a germé au sein de la coopérative InitiativesETcité, il y a plus d'un an. Un lieu était cependant nécessaire pour réunir certains membres initiateurs du cluster et faire grandir les ambitions innovantes en faveur de l'économie sociale et solidaire. C'est désormais dans la rue Léon-Gambetta à Lille que ce modèle économique alternatif fructifie.

L'Économie Sociale et Solidaire s'étend en région grâce à des structures locales qui la soutiennent, l'objectif n'étant pas de bercer d'illusions les esprits entrepreneurs mais plutôt d'extraire un nouveau levier économique au sein d'un modèle capitaliste dominant. Sept des entreprises sociétaires de l'écosystème InitiativesETcité (SMartFR, Grands Ensemble, Extra-Muros, Multicité, Résonance, Affaires Publiques, L-conseil et Ytes) se sont investies dans le projet LaGrappe qui trouve, en cette nouvelle adresse, inaugurée fin juin, une vraie identité en illustrant le dicton "l'union fait la force".

Coopération économique. Durant une année, le cabinet Extra-Muros a réalisé, dans le cadre d'InitiativesETcité,

une étude d'identification des besoins d'un secteur en mal de visibilité. C'est ainsi que la volonté de mutualisation d'un lieu est devenue prioritaire aux yeux des partenaires consultés. Propriété de La Française, les locaux de 1 337 m², nichés en plein cœur de la capitale des Flandres, sont depuis cinq mois une vitrine de la création d'activités économiques responsables, s'articulant autour d'un espace de coworking, de salles de réunion et de salle de vie, profitant aux quelque 70 salariés présents quotidiennement. Des murs entre lesquels émerge une synergie favorable aux entreprises... et entre lesquels une certaine envie de pallier le manque d'envergure atténue les réserves des plus récalcitrants à ce système productif parallèle. Bien plus qu'un lieu d'échange et de travail, il s'agit d'un accélérateur de projets. "LaGrappe

va au-delà d'un regroupement de sociétés. C'est l'optimisation du fonctionnement administratif et de la capacité de production. C'est un vivier de ressources humaines et techniques qui permet aux créateurs d'accéder aux services nécessaires à l'émergence de leurs activités", précise Nicolas Wallet, porteur du projet et PDG de Grands ensemble, groupement d'entrepreneurs membre d'InitiativesETcité. Bien entendu, cet écosystème permet d'accéder à de nouveaux marchés et de répondre à des appels d'offres plus conséquents. "Nous fonctionnons sur un principe de coopération économique étendu au niveau national et international. Ensemble, nous pouvons davantage faire face à la concurrence et entrer dans la course. Nous avons plus de poids et nous pouvons, par exemple, répondre aux appels



(De gauche à droite) Patricia Gombert, gérante d'Affaires Publiques, Nicolas Wallet, directeur général de Grands Ensemble, Alain Garlan, administrateur de Smart, Patrick Rosenfeld gérant de Culture d'Entreprise et Sandrino Graceffa, président de la Grappe (au micro).

d'offres excédant le million d'euros", confie Sandrino Graceffa, PDG de LaGrappe et à la tête du lancement d'InitiativesETcité en 2009. Une capacité confirmée par son homologue de la coopérative Grands ensemble : "Certains projets nécessitent 20 consultants en même temps. Ce n'est pas accessible à une très petite entreprise alors que là, nous pouvons mettre nos compétences en commun."

Créer des emplois durables. Deux principes s'écoulent donc de ce projet : un développement économique basé sur une politique commune pour favoriser l'ancrage territorial des entrepreneurs et favoriser le droit à l'initiative pour tous dans l'optique de créer des emplois durables et de répondre à une logique d'innovation sociale. Afin

d'optimiser ce projet, le brassage des acteurs économiques est de mise. *“LaGrappe est ouvert à tout entrepreneur. Ce n'est pas le statut qui compte lors de la candidature mais vraiment le projet”*, insiste Sandrino Graceffa. Ce groupement

s'adresse ainsi tant aux projets individuels que collectifs ou territoriaux. Pour en faire partie, les entreprises doivent verser une cotisation annuelle qui oscille entre 600 et 2 500 euros selon le nombre de salariés, ainsi que des contributions

variables indexées sur le chiffre d'affaires généré. Ce projet, qui commence tout juste à émerger, devrait connaître une augmentation de 30% du nombre de créateurs d'ici deux ans. Cependant, si l'essor des 19 entreprises membres (sédentaires ou nomades) est essentiel,

leur consolidation est avant tout primordiale. *“Se développer, c'est déjà consolider les projets, les emplois, les entreprises présentes”*, confirme l'un des acteurs majeurs de LaGrappe.

Jennifer LEGERON